

COMMUNE d'AIRE-SUR-LA-LYS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
VENDREDI 09 AVRIL 2021

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL D'AIRE-SUR-LA-LYS
EN DATE DU 09 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt et un, le **VENDREDI 09 AVRIL** à **17H00**, le conseil municipal d'**AIRE-SUR-LA-LYS** s'est réuni à huis clos en la salle de l'**Amitié** sous la présidence de **Monsieur Jean-Claude DISSAUX, Maire**, par suite de la convocation en date du 02 avril 2021.

ETAIENT PRESENTS : M. DISSAUX Jean-Claude - Maire, Mmes CATTY Christine, BAUDEQUIN Odile, WOZNY Florence, MM. BOULET Michel, HERMANT Alexandre, OBOEUF Gérard, WOJTKOWIAK David - Maires-Adjointes, Mmes ALLAN Patricia, ALLOUCHERIE Françoise, DECRIEM Marie-Christine, BLONDEL Suzette, BOULIER Amélie, SUBTIL Vanessa, MM. LERMYTTE François, BOULET Guillaume, COMBE Jacques, FACON Jean Noël, HOUSSIN Romuald, CATTEZ François, HERNOUT Serge, MM. RYS Didier, DUBUISSON Frédéric, Mmes CROWYN Véronique, CHRETIEN Stéphanie.

MEMBRES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme DEGRACE Marie-Josée a donné procuration à Mme DECRIEM Marie-Christine.

Mme VANDENBERGUE Séverine a donné procuration à Mme BAUDEQUIN Odile.

Mme ROUX Nathalie a donné procuration à M. DISSAUX Jean-Claude.

M. AZELART Laurent a donné procuration à Mme WOZNY Florence.

Secrétaire de séance : M. Gérard OBOEUF

Fin de la séance : 18h50

L'assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

Accusé de réception en préfecture
062-216200147-20210409-2021-04-19-DE
Date de télétransmission : 19/04/2021
Date de réception préfecture : 19/04/2021

OBJET : Avenant n° 24 au marché UT SOLIHA 2021 - Opération « Ravalement de façades »

2021-04-N° 19

La Ville d'AIRE-SUR-LA-LYS a engagé fin 1991 une opération "Ravalement des façades" sur les immeubles compris dans le périmètre des zones 1 et 2 de la Z.P.P.A.U.P., visant à encourager les propriétaires à effectuer le ravalement de leurs façades.

Le champ d'action de l'opération a été étendu à la mise en accessibilité des commerces de 5^e catégorie en 2013 et en 2019 aux pans de toitures donnant sur la Grand Place d'AIRE-SUR-LA-LYS.

CONSIDERANT QU'il est nécessaire de poursuivre cette opération ;

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu le rapport de Madame Odile BAUDEQUIN, Maire-Adjointe ;

Et après en avoir délibéré,

DECIDE A L'UNANIMITE

ARTICLE 1er - **D'ACCEPTER** la passation de l'avenant N° 24 à la convention-marché, pour la poursuite de l'animation de l'opération susvisée en 2021 avec l'Union territoriale SOLIHA des Hauts-de-France ;

ARTICLE 2 - **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'avenant n°24 et tous les actes afférents et à effectuer toutes démarches nécessaires pour la bonne exécution du partenariat ;

ARTICLE 3 - **D'AUTORISER** la rémunération de l'Unité territoriale SOLIHA des Hauts de France pour un montant de 17 000 € hors taxes soit 20 400 € toutes taxes comprises (vingt mille quatre cents euros toutes taxes comprises), dont TVA de 3 400 € qui sera versée dans les conditions ci-après :

	TOTAL HT	TVA 20,0 %	TOTAL TTC
1 ^{er} semestre 2021 - Au 30 juillet 2021	8 500,00 €	1 700,00 €	10 200,00 €
2 ^e semestre 2021 - Au 31 décembre 2021	8 500,00 €	1 700,00 €	10 200,00 €

Accusé de réception en préfecture
062-216200147-20210409-2021-04-19-DE
Date de télétransmission : 19/04/2021
Date de réception préfecture : 19/04/2021

ARTICLE 4 - D'AUTORISER le versement d'une subvention à hauteur de 20 000 € pour l'année 2021 auprès de l'unité territoriale SOLiHA des Hauts-de-France, à charge pour elle de les redistribuer sous forme d'aides financières pour les travaux de ravalement de façades et de mise en accessibilité des commerces ;

ETANT PRECISE QUE les crédits nécessaires ont été inscrits au BP 2021.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Jean-Claude DISSAUX

